

Catégorie d'achat : Services

Procédure en cours : Souscription des contrats d'assurance construction Tous Risques Chantier et Dommages-ouvrage pour la construction d'un groupe scolaire au centre-ville de Gradignan

Date limite de réception des offres : Vendredi 22 décembre 2023 à 12 heures

Lieu de dépôt ou d'envoi des offres :
<https://demat-ampa.fr/app.php/entreprise/consultation/585415?orgAcronyme=a6l>

Type de procédure : MAPA

Description des travaux ou de la prestation : Souscription des contrats d'assurance construction Tous Risques Chantier et Dommages-ouvrage pour la construction d'un groupe scolaire au centre-ville de Gradignan

Le marché n'est pas décomposé en tranche. Il est découpé en 2 lots :

- lot n° 1 : Tous Risques chantier ;
- lot n° 2 : Dommages-ouvrage ;

Modalités d'attribution :

- Le marché ne fait pas l'objet de prestations supplémentaires éventuelles (PSE)
- Les variantes sont autorisées
- Le délai de validité des offres est de 120 jours.

Critères de sélection :

NATURE ET QUALITÉ DES GARANTIES ET CAPITAUX

Critère noté sur 100 points, pondéré à 50% et comptant pour 50 des 100 points de la note globale.

Les besoins de l'acheteur sont définis précisément dans le cahier des charges.

Le candidat qui présentera une offre sans réserve ni aménagement et qui aura repris le C.C.T.P. dans son intégralité obtiendra la note de 100 points, 50 après pondération.

Pour les candidats qui présenteront :

- une réponse à la solution de base avec un (des) réserve(s),
- et une (des) Variante(s) libre(s) constituant une solution alternative à la Solution de base le cas échéant,

Ces dernières seront analysées au regard de leur impact sur la Nature et la qualité des Garanties et Capitaux demandés dans le cahier des charges par rapport aux besoins de l'acheteur.

Ce critère « Nature et qualité des Garanties » est noté sur 100 points est sera pondéré à 50%, soit un nombre de points égal à :

$$\text{Note sur 50} = \frac{\text{Note sur 100} \times 50}{100}$$

PRIX

Critère noté sur 40, comptant pour 40 des 100 points de la note globale.

Nombre maximal de 40 points pour le candidat le moins-disant, c'est-à-dire celui ayant proposé le montant le plus bas.

La notation pour les concurrents s'établira selon la formule suivante :

$$\text{Note sur 40} = \frac{\text{Offre du moins-disant} \times 40}{\text{Offre du candidat}}$$

Dans le cas où le prix total TTC serait assis sur l'application d'un prix unitaire ou d'un taux sur une assiette, c'est toujours le prix unitaire ou le taux qui sera contractuel.

Dans le cas où une ou des erreurs, notamment de multiplication, d'addition, d'application de taux ou de prix unitaire sur une assiette seront constatées dans le prix total TTC mentionné à l'acte d'engagement, le prix total sera alors recalculé et c'est ce prix recalculé qui sera pris en compte dans la notation.

GESTION

Critère noté sur 100 points, pondéré à 10% et comptant pour 10 des 100 points de la note globale.

Ce critère sera noté à partir des informations communiquées par le candidat dans l'annexe n° 2 à l'acte d'engagement « Convention de Gestion » au regard des modalités de gestion du contrat et des sinistres. Le candidat qui ne complète pas cette annexe obtiendra la note de 0 sur ce critère, quand bien même il aurait remis une note ou un mémoire relatif à sa gestion dans le cadre de son offre.

Ce critère « Gestion » est noté sur 100 points est sera pondéré à 10%, soit un nombre de points égal à :

$$\text{Note sur 10} = \frac{\text{Note sur 100} \times 10}{100}$$

Coordonnées de la Mairie :

Hôtel de Ville de Gradignan
Service des marchés publics
1er étage - Porte 116
Allée Gaston Rodrigues
CS 50105
33173 Gradignan cedex
Tél. : 05 56 75 65 62 ou 65 34
Fax : 05 56 75 65 65
courriel : marchespublics@ville-gradignan.fr